



ASSEMBLEE NATIONALE AUDITION PAR LA DELEGATION PARLEMENTAIRE OUTRE-MER

Une délégation fédérale composée de Loïc Fanouillère, Vice Président et de Cédric Boyer, délégué Outre-mer Alliance, a été reçue par la mission parlementaire des congés bonifiés.

- En préambule, la CFE-CGC a dénoncé la précipitation, le manque de concertation et les décisions unilatérales prises lors de la réunion interministérielle du 11 janvier.

LA CFE-CGC DEMANDE L'ABANDON PUR ET SIMPLE DU PROJET ET EXIGE UNE VÉRITABLE CONCERTATION.

Dès le départ la CFE-CGC avait dénoncé :

- La suppression des 35 jours de bonification
- La disparition de la sur-rémunération
- La mise en place d'une forfaitisation pour la prise en charge des billets d'avion.

La CFE-CGC se félicite d'avoir fait reculer le gouvernement et que soit préservée la sur-rémunération et la prise en charge du billet par le Ministère concerné.

A la volonté de l'Etat de «partir plus souvent mais moins longtemps» la CFE-CGC propose des congés tous les deux ans pour une période de 45 jours.



La fédération services publics CFE-CGC est ouverte à toutes vos propositions et suggestions et s'engage à les porter au plus haut niveau.

NE NOUS CONTENTONS PAS DE DIRE NON, SOYONS FORCE DE PROPOSITION !!!

